



Communication à caractère promotionnel

SEMCO Technologies, acteur mondial incontournable dans les composants stratégiques pour la fabrication des semi-conducteurs de nouvelle génération, lance son introduction en bourse sur Euronext Growth® Paris

- **Augmentation de capital d'environ 4 M€ et cession d'actions existantes pour un montant d'environ 36 M€ (pouvant être porté à environ 42 M€ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et à environ 48,9 M€ en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation), soit un montant total brut maximum de 52,9 M€**
- **Prix de l'Offre à Prix Ferme : 15,00€ par action**
- **Engagements de souscription à hauteur d'un montant total de 24,03 M€ de la part d'Amiral Gestion, Mont-Blanc Alpen-Stock, CDC Croissance, Crédit Industriel et Commercial, Vatel Capital, Syquant, Amundi et de Laurent Pélissier – Président Directeur Général de SEMCO Technologies, représentant plus de 100% de l'Offre Primaire et environ 60,1% du montant total de l'Offre Initiale**
- **Période de souscription du 25 juin jusqu'au 3 juillet 2025 (17h00 pour les souscriptions aux guichets, 20h00 par Internet) pour l'Offre à Prix Ferme**
- **Clôture du Placement Global le 4 juillet 2025 à 12h**
- **Opération éligible aux dispositifs PEA et PEA-PME**

Castries, France, le 25 juin 2025 - 7h30 CEST – SEMCO Technologies, entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de composants stratégiques pour la production de semi-conducteurs, annonce le lancement de son introduction en bourse en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur Euronext Growth® Paris (code ISIN : FR0014010H01 – Mnémonique : ALSEM).

L'autorité des marchés financiers (AMF) a approuvé, le 24 juin 2025, sous le numéro 25-234, le Prospectus relatif à l'introduction en bourse de SEMCO Technologies, composé du Document d'enregistrement, approuvé sous le numéro I. 25-003, en date du 11 juin 2025 et d'une note d'opération comprenant le résumé du Prospectus.

SEMCO Technologies, acteur mondial incontournable dans les composants stratégiques pour les semi-conducteurs avancés

SEMCO Technologies est une entreprise française spécialisée dans la conception et la fabrication de composants essentiels à la production de semi-conducteurs de nouvelle génération, les chucks électrostatiques (eChucks). Depuis 2016, SEMCO Technologies est indirectement filiale à 100% d'ECM Group, groupe familial et leader mondial de la fabrication de biens d'équipement pour le traitement et la transformation des matériaux.

Avec une croissance annuelle moyenne de 21,4% entre 2016 et 2024, SEMCO Technologies réalise un chiffre d'affaires de 26,4 M€ en 2024¹, avec une marge d'EBIT proche de 37%¹. Forte de plus de 30 ans d'expertise et d'un savoir-faire technologique unique, SEMCO Technologies conçoit des eChucks de haute technologie, sur-mesure et adaptés aux besoins les plus exigeants de l'industrie, se distinguant ainsi des fabricants généralistes.

De solides objectifs

Les ambitions de SEMCO Technologies sont matérialisées par plusieurs objectifs commerciaux, opérationnels et financiers à court et moyen termes :

	2025²	2028
Chiffre d'affaires	Environ 33 M€ dont 100% embarqué à fin avril	Supérieur à 55 M€
Distribution du résultat net	30% minimum ³	30% minimum ³
Marge d'EBIT	Environ 38,5%	Supérieur à 40%

Raisons de l'Offre : renforcer une stratégie de croissance ambitieuse autour de trois axes majeurs

L'introduction en bourse de la Société a principalement vocation à donner de la liquidité à l'Actionnaire Cédant : il est précisé que, dans ce cas, seul l'Actionnaire Cédant percevra le produit de l'Offre relatif aux Actions Cédées initiales, aux Actions Cédées Complémentaires et aux Actions Cédées Supplémentaires, le cas échéant.

¹ Informations pro forma 2024 et information comparative comprenant : (1) La cession de l'activité « Composants Gaz », confiée au 30/04/2024 à la société ECM Components et (2) la cession des titres de la société SEMCO Smartech Suzhou, filiale chinoise à une autre filiale du Groupe ECM

² Prévisions au sens de la réglementation Prospectus

³ Versement en 2026 au titre de l'exercice 2025 / versement en 2029 au titre de l'exercice 2028

Le produit net estimé de l'émission des Actions Nouvelles (c. 3,2 M€) permettra de doter SEMCO Technologies des moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de sa stratégie de croissance et sera affecté au financement des objectifs stratégiques suivants :

- environ 60% des fonds seront dédiés à la poursuite des investissements d'automatisation et d'optimisation de l'outil industriel, et à l'implantation de nouvelles unités de production ;
- environ 30% des fonds seront dédiés à la poursuite du développement technologique de l'offre du Groupe, par le développement interne ou des acquisitions ciblées ;
- environ 10% des fonds seront dédiés à l'accélération de la stratégie commerciale du Groupe ;

Afin de financer sa stratégie de croissance, en complément du produit net de l'Offre Primaire, sur la base d'une augmentation de capital de 3,2 M€, et de besoins d'environ 10 M€, le Groupe estime qu'il aura à se financer à hauteur d'environ 7 M€. Le Groupe pourra s'appuyer sur d'autres sources de financement à sa disposition, notamment en mobilisant sa trésorerie disponible ou via recours à l'emprunt bancaire.

Structure de l'offre

Il est prévu que la diffusion des Actions Offertes soit réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« Offre »), comprenant :

- Une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ferme, principalement destinée aux personnes physiques (l'« Offre à Prix Ferme » ou « OPF »), étant précisé que :
 - les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés : fraction d'ordre A1 (de 1 action jusqu'à 250 actions incluses) et fraction d'ordre A2 (au-delà de 250 actions) ;
 - les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement prioritaire par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient pas être entièrement satisfaits ;
- Un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « Placement Global ») comportant :
 - Un placement en France ; et
 - un placement privé international dans certains pays (à l'exception, notamment, des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie et du Japon).

Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPF le permet, le nombre d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'OPF sera au moins égal à 10% du nombre d'actions offertes dans le cadre de l'Offre avant exercice éventuel de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.

Taille initiale de l'Offre

L'Offre portera sur un nombre maximum de 2 666 666 actions ordinaires à provenir :

- de l'émission d'un maximum de 266 666 actions nouvelles (les « Actions Nouvelles ») dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public dans le cadre de l'Offre Primaire (correspondant, à titre indicatif, à un montant global, prime d'émission incluse, d'environ 4 M€) ; et

- de la cession d'un maximum de 2 400 000 actions cédées par la société ECM Technologies⁴ dans le cadre de l'Offre Secondaire (correspondant, à titre indicatif, à un montant global d'environ 36 M€) (les « Actions Cédées Initiales »).

L'Offre Secondaire est subordonnée à la réalisation de 100% de l'Offre Primaire, ce qui signifie que les Actions Nouvelles seront allouées en priorité par rapport aux Actions Cédées Initiales en cas de demande insuffisante et de réduction de la taille de l'Offre.

Clause d'Extension

En fonction de l'importance de la demande, l'Actionnaire Cédant pourra, en accord avec la Société et les Coordinateurs Globaux, Chefs de file et Teneurs de livre Associés, décider d'augmenter le nombre d'Actions Cédées d'un maximum de 15%, soit un maximum de 399 999 actions cédées (les « Actions Cédées Complémentaires »), au Prix de l'Offre. Ces actions seront servies uniquement par le biais de cessions d'actions détenues par l'actionnaire ECM Technologies. La décision d'exercer la Clause d'Extension sera prise au moment de la fixation des modalités définitives de l'Offre par le Conseil d'administration prévue le 4 juillet 2025.

Option de Surallocation

Pour les besoins des opérations de stabilisation et afin de couvrir d'éventuelles surallocations, la société ECM Technologies consentira à CIC Market Solutions (l' « Agent Stabilisateur ») une option permettant l'acquisition d'un nombre d'actions représentant au total un nombre maximum de 15% du nombre cumulé d'Actions Nouvelles, d'Actions Cédées et d'Actions Cédées Complémentaires, soit un nombre maximum de 459 999 Actions Cédées Supplémentaires, sur la base du Prix de l'Offre. Ces actions seront servies uniquement par le biais de cessions d'actions détenues par l'actionnaire ECM Technologies.

Cette Option de Surallocation, qui permettra de couvrir d'éventuelles surallocations, pourra être exercée, en tout ou partie, au Prix de l'Offre, en une seule fois à tout moment par l'Agent Stabilisateur, à compter du début des négociations des actions de la Société sur Euronext Growth Paris soit, selon le calendrier indicatif, à compter du 9 juillet 2025 jusqu'au 6 août 2025 (inclus).

Prix de l'Offre

Le prix des actions offertes dans le cadre de l'OPF sera égal au prix des actions offertes dans le cadre du Placement Global (le « Prix de l'Offre »). Le Prix de l'Offre a été arrêté par le Conseil d'administration de la Société le 23 juin 2025 à 15 euros par action.

⁴ Société par actions simplifiée détenant pratiquement 100% du capital et des droits de vote de SEMCO Technologies préalablement à l'Offre. ECM Technologies est détenue à hauteur de 100% par la société ECM Group, elle-même détenue à hauteur de 56,08% par la société LaMa, détenue à 100% par Monsieur Laurent PELISSIER (Président directeur général de la Société), Madame Marlène PELISSIER (administratrice de la Société) et leur famille.

Produit brut et produit net de l'Offre

À titre indicatif, le produit brut et le produit net de l'émission seraient les suivants :

En M€	Offre Primaire à 100%	Offre Primaire et Offre Secondaire à 100%	Offre à 100% + exercice intégral de la Clause d'Extension	Offre à 100% + exercice intégral de la Clause d'Extension et Option de Surallocation	Montant des cessions dans le cadre de l'Offre initiale, de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation
Produit brut	4,0	4,0	4,0	4,0	48,9
Dépenses estimées	0,85	0,85	0,85	0,87	2,2
Produit net	3,15	3,15	3,15	3,13	46,7

Il est précisé que seul le produit net de l'émission des Actions Nouvelles sera versé à la Société, le produit net des cessions évoquées ci-dessus revenant à l'Actionnaire Cédant. Aucun frais ne sera supporté par l'investisseur.

Engagements de souscription

Monsieur Laurent Péliissier, Président Directeur Général de la Société, s'est engagé à souscrire dans le cadre de l'Offre pour un montant de 230.000 €. Les autres membres du conseil d'administration et les actionnaires actuels n'ont pas exprimé l'intention de souscrire à l'Offre.

En outre, la Société a reçu des engagements de souscription de la part d'investisseurs tiers à hauteur d'un montant total de 23,8 M€ (représentant plus de 100% de l'Offre Primaire et environ 60% de l'Offre initiale, hors exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation), à savoir un engagement de souscription d'Amiral Gestion pour un montant de 10 M€, un engagement de souscription de Mont-Blanc Alpen-Stock pour un montant de 5 M€, un engagement de CDC Croissance pour un montant de 3 M€, un engagement de souscription de Crédit Industriel et Commercial pour un montant de 2,8 M€, un engagement de souscription de Vatel Capital pour un montant de 1 M€ d'euros, un engagement de souscription de Syquant pour un montant de 1M€ et un engagement de souscription de Amundi pour un montant de 1 M€.

Révocation des ordres de souscription

Les ordres de souscription passés par les particuliers par Internet dans le cadre de l'OPF seront révocables, par Internet, jusqu'à la clôture de l'OPF (le 3 juillet 2025 à 20h00 (heure de Paris)). Il appartient aux particuliers de se rapprocher de leur intermédiaire financier afin de vérifier, d'une part, les modalités de révocation des ordres passés par Internet et, d'autre part, si les ordres transmis par d'autres canaux sont révocables et dans quelles conditions. Tout ordre émis dans le cadre du Placement Global pourra être révoqué exclusivement auprès des Coordinateurs Globaux, Chefs de file et Teneurs de livre Associés et ce jusqu'au 4 juillet 2025 à 12h00 (heure de Paris), sauf clôture anticipée ou prorogation.

Engagements d'abstention et de conservation des titres

Engagement d'abstention de la Société : 180 jours à compter du règlement-livraison de l'Offre.

Engagement de conservation pris par ECM Technologies⁵ : 360 jours à compter du règlement-livraison de l'Offre, et sous réserve de certaines exceptions habituelles telles que des cessions à un tiers préalablement autorisées par les Coordinateurs Globaux, Chefs de file et Teneurs de livre Associés qui devront s'accompagner de la reprise de l'engagement par le cessionnaire sur la durée restant à courir de l'engagement initial, l'apport à une offre publique d'achat ou d'échange sur les actions de la Société, le transfert à une entité contrôlée.

Calendrier indicatif de l'opération

23 juin 2025	Fixation du Prix de l'Offre
24 juin 2025	Approbation du prospectus par l'AMF
25 juin 2025	Diffusion du communiqué annonçant l'Offre et la mise à disposition du Prospectus Ouverture de l'OPF et du Placement Global
3 juillet 2025	Clôture de l'OPF à 17h (heure de Paris) au guichet et à 20h (heure de Paris) par Internet
4 juillet 2025	Clôture du Placement Global à 12h (heure de Paris) Fixation définitive des modalités l'Offre et exercice éventuel de la Clause d'Extension Communiqué de presse indiquant le résultat de l'OPF et du Placement Global ainsi que le nombre définitif d'Actions Offertes Signature du Contrat de Placement
8 juillet 2025	Règlement Livraison des actions dans le cadre de l'OPF et du Placement Global
9 juillet 2025	Inscription et début des négociations des actions de la Société sur Euronext Growth Paris Début de la période de stabilisation éventuelle
6 août 2025	Date limite de l'exercice de l'Option de Surallocation Fin de la période de stabilisation éventuelle

Modalités de souscription

Les personnes désirant participer à l'Offre à Prix Ferme devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 3 juillet 2025 à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet.

⁵ Il est précisé que l'engagement de conservation d'ECM Technologies ne s'applique ni aux actions cédées dans le cadre de l'Offre (y compris, le cas échéant, celles qui seraient cédées en cas d'exercice de la Clause d'Extension), ni aux actions qui seraient cédées dans le cadre de l'exercice de l'Option de Surallocation.

Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par les Coordinateurs Globaux, Chefs de file et Teneurs de livre Associés au plus tard le 4 juillet 2025 à 12 heures (heure de Paris), sauf clôture anticipée.

Codes d'identification des titres SEMCO Technologies

- Libellé : SEMCO TECHNOLOGIES
- Code ISIN : FR0014010H01
- Mnémonique : ALSEM

Intermédiaires financiers et conseils



Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de Livre Associé



Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de Livre Associé
Listing Sponsor



Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de Livre Associé



Commissaires aux comptes



Conseil juridique



Communication financière

Accédez à davantage d'informations sur le site dédié au projet d'introduction en bourse de SEMCO Technologies : www.semco-tech-finances.com

Mise à disposition du Prospectus

Un Prospectus, constitué (i) du Document d'enregistrement approuvé par l'AMF sous le numéro I. 25-003, en date du 11 juin 2025 et (ii) d'une Note d'opération comprenant le résumé du Prospectus, a été approuvé par l'AMF sous le numéro 25-234 en date du 24 juin 2025. Ce Prospectus est disponible sans frais et sur simple demande au siège social de la Société ainsi que sur le site Internet de l'AMF : www.amf-france.org et sur le site Internet de la société : <https://www.semco-tech-finances.com/>. L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risques figurant dans le Prospectus. L'approbation du Prospectus ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes.

SEMCO Technologies attire l'attention du public sur le chapitre 3 « Facteurs de risques » figurant dans le Document d'enregistrement ainsi que sur le Chapitre 3 « Facteurs de risques de marché pouvant influencer sensiblement sur les valeurs mobilières offertes » de la note d'opération. La réalisation d'un ou plusieurs de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la réputation, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe, ainsi que le prix de marché de SEMCO Technologies.

À propos de SEMCO Technologies

SEMCO Technologies est une entreprise française spécialisée dans la conception et la fabrication de composants essentiels à la production de semi-conducteurs de nouvelle génération, les chucks électrostatiques (eChucks). Forte de 30 ans d'expertise et d'un savoir-faire technologique unique, SEMCO Technologies conçoit des eChucks de haute technologie et sur-mesure, se distinguant des fabricants généralistes par sa capacité à répondre aux exigences les plus pointues du marché. Fondée en 1986 à Montpellier, elle est devenue en 2016 une filiale à 100 % de ECM Group, groupe familial et leader mondial de la fabrication de biens d'équipement pour le traitement et la transformation des matériaux. SEMCO Technologies a réalisé au 31 décembre 2024 un chiffre d'affaires de 26,4 M€⁶.

Pour en savoir plus : <https://www.semco-tech.com/fr/>

Contacts

SEMCO Technologies	Relations Investisseurs NewCap	Relations Médias NewCap
Florian GIRAUDET Tél : 04 67 99 47 47 presse@semco-tech.com	Mathilde Bohin Alban Dufumier Louis-Victor Delouvrier Tél : 01 44 71 94 94 semcotech@newcap.eu	Nicolas Mérieau Tél : 01 44 71 94 94 semcotech@newcap.eu

Avertissement

Ce communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la société SEMCO TECHNOLOGIES dans un quelconque pays. Aucune offre d'actions n'est faite, ni ne sera faite en France, préalablement à l'approbation par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») d'un prospectus composé du document d'enregistrement, objet de ce communiqué et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus) qui sera soumis ultérieurement à l'AMF.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus ») qui fait partie du droit interne du Royaume-Uni conformément à la loi sur (le retrait de) l'Union Européenne 2018 (European Union (Withdrawal) Act 2018) (l'« EUWA », European Union (Withdrawal) Act 2018).

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique. Les actions, ou toute autre titre, de la société SEMCO TECHNOLOGIES ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de la société SEMCO TECHNOLOGIES seront offertes ou vendues uniquement en dehors des États-Unis d'Amérique et dans le cadre d'opérations extraterritoriales (offshore transactions), conformément à la Regulation S du Securities Act. SEMCO TECHNOLOGIES n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux États-Unis d'Amérique.

S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen autres que la France (chacun, un « État Membre »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans un État Membre. Par conséquent, les valeurs mobilières peuvent être offertes dans ces États Membres uniquement : (i) à des investisseurs qualifiés, tels que définis par le Règlement Prospectus ; (ii) à moins de 150 personnes physiques ou morales, autres que des investisseurs qualifiés (tels que définis par le Règlement Prospectus) par État Membre ; ou (iii) dans tous les autres cas où la publication par la société SEMCO TECHNOLOGIES d'un prospectus n'est pas requise au titre des dispositions de l'article 1(4) du Règlement Prospectus ; et à condition qu'aucune des offres mentionnées aux paragraphes (i) à (iii) ci-dessus ne requière la publication par la société

⁶ Informations pro forma 2024 et information comparative comprenant : (1) La cession de l'activité « Composants Gaz », confiée au 30/04/2024 à la société ECM Components et (2) la cession des titres de la société SEMCO Smartech Suzhou, filiale chinoise à une autre filiale du Groupe ECM

SEMCO TECHNOLOGIES d'un prospectus conformément aux dispositions de l'article 3 du Règlement Prospectus ou d'un supplément au prospectus conformément aux dispositions de l'article 23 du Règlement Prospectus.

Pour les besoins du présent avertissement, l'expression « offre au public » en liaison avec les valeurs mobilières dans un État Membre donné signifie toute communication adressée sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit à des personnes et présentant une information suffisante sur les conditions de l'offre et sur les titres à offrir, de manière à mettre un investisseur en mesure de décider d'acheter ou souscrire ces valeurs mobilières dans cet État Membre.

Ces restrictions de vente concernant les États Membres s'ajoutent à toute autre restriction de vente applicable dans les États Membres.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre au public de titres financiers au Royaume-Uni et s'adresse uniquement à des « investisseurs qualifiés » (tel que ce terme est défini dans le Règlement Prospectus qui fait partie du droit interne en application de l'EUWA), et qui sont (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée.

Le présent communiqué contient des indications sur les objectifs de SEMCO TECHNOLOGIES ainsi que des déclarations prospectives. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par SEMCO TECHNOLOGIES. Cette dernière opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. Elle n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective. SEMCO TECHNOLOGIES attire votre attention sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et cashflows réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel SEMCO TECHNOLOGIES opère peuvent différer de manière significative de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans ce document. De plus, même si la situation financière de SEMCO TECHNOLOGIES, ses résultats, ses cashflows et l'évolution du secteur dans lequel SEMCO TECHNOLOGIES opère étaient conformes aux informations prospectives contenues dans ce document, ces résultats ou ces évolutions peuvent ne pas être une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de SEMCO TECHNOLOGIES. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué. SEMCO TECHNOLOGIES ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations ni des hypothèses sur lesquelles elles sont basées, à l'exception de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada ou du Japon.

RESUMÉ DU PROSPECTUS

Section 1 – INTRODUCTION

1.1	Nom et numéro international d'identification des valeurs mobilières offertes Libellé pour les actions : SEMCO Technologies - Code ISIN : FR0014010H01 – Code Mnémonique : ALSEM
1.2	Identification et coordonnées de l'émetteur SEMCO Technologies dont le siège social est situé : ZAC Via Domitia, 165 avenue des Cocardières, 34160 Castries, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Montpellier sous le numéro 819 668 427. Contact : contact@semco-tech.com - Site Internet : https://www.semco-tech.com/fr/ - Code LEI : 9695007YT9LH7PJVOS92
1.3	Identité et coordonnées de l'autorité compétente qui a approuvé le Prospectus Autorité des marchés financiers (AMF), 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02
1.4	Date d'approbation du Prospectus L'Autorité des marchés financiers a approuvé le Prospectus sous le numéro 25-234 le 24 juin 2025.
1.5	Avertissements Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les valeurs mobilières concernées doit être fondée sur un examen par l'investisseur du Prospectus dans son ensemble. L'investisseur peut perdre tout ou partie du capital investi. Si une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant est susceptible, en vertu du droit national, de devoir supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Une responsabilité civile n'incombe qu'aux personnes qui ont présenté le résumé, y compris sa traduction, mais seulement si, lorsqu'il est lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, le contenu du résumé est trompeur, inexact ou incohérent ou ne fournit pas les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.

Section 2 – INFORMATIONS CLES SUR L'EMETTEUR

2.1	<p>Emetteur des valeurs mobilières</p> <ul style="list-style-type: none"> - Forme juridique : société anonyme à conseil d'administration - Droit applicable : droit français - Pays d'origine : France <p>Principales activités</p> <p>SEMCO Technologies est spécialisée dans la conception, la fabrication de de chucks électrostatiques. Depuis mai 2024, le Groupe se consacre uniquement à la fabrication de chucks électrostatiques. En effet, SEMCO Technologies est une entreprise intégrée, <i>pure player</i> dans la conception et fabrication de chucks électrostatiques à destination du marché des semi-conducteurs. Ce positionnement unique différencie SEMCO Technologies des autres fabricants de chucks électrostatiques, qui sont pour la plupart, des céramistes généralistes ayant une division « céramiques avancées ». Les chucks électrostatiques, dits eChucks ou ESC, servent à maintenir, déplacer et assurer l'homogénéité thermique des disques de silicium sur lesquels sont réalisés divers traitements thermochimiques dans le but de fabriquer des composants électroniques plus ou moins critiques. Ces composants sont présents partout : smartphones, écrans, objets connectés, électroménager, véhicules, etc.</p> <p>Direction Générale - Monsieur Laurent Péliissier, Président Directeur Général – Monsieur José Hernandez, Directeur Général Délégué.</p> <p>Actionnariat à la date du Prospectus - La répartition de l'actionnariat de la Société à la date d'approbation du Prospectus figure ci-après. A la date du Prospectus, aucun instrument donnant accès au capital de la Société n'est en circulation.</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr style="background-color: #800000; color: white;"> <th colspan="3">Capital social</th> </tr> <tr style="background-color: #d3d3d3;"> <th></th> <th>Nombre d'actions et de droits de vote</th> <th>% du capital et des droits de vote</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ECM Technologies⁽¹⁾</td> <td>9.999.990</td> <td>99,99%</td> </tr> <tr> <td>LaMa⁽²⁾</td> <td>10</td> <td>0,01%</td> </tr> <tr style="background-color: #800000; color: white;"> <td>TOTAL</td> <td>10.000.000</td> <td>100 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>⁽¹⁾ Société par actions simplifiée (478 969 173 RCS Grenoble), détenue à hauteur de 100% par la société ECM Group (880 360 425 RCS Grenoble), elle-même détenue à hauteur de 56,08% par la société LaMa, détenue à 100% par Monsieur Laurent PELISSIER (Président directeur général de la Société), Madame Marlène PELISSIER (administratrice de la Société) et leur famille. Le solde du capital de la société ECM Group est détenu par neuf personnes morales et plusieurs personnes physiques, aucune ne détenant individuellement plus de 10% des actions et des droits de vote Un pacte d'associés concernant a été conclu en date du 24 janvier 2020 entre les associés de la société ECM Group. Ce pacte comprend au bénéfice de certains associés (Garibaldi Participations et Bpifrance Capital I) un droit de veto s'appliquant à la Société en ce qui concerne certaines décisions.</p> <p>⁽²⁾ Société à responsabilité limitée (452 107 782 RCS Annecy) détenue à 100% par Monsieur Laurent PELISSIER (Président directeur général de la Société), Madame Marlène PELISSIER (administratrice de la Société) et leur famille.</p>	Capital social				Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote	ECM Technologies ⁽¹⁾	9.999.990	99,99%	LaMa ⁽²⁾	10	0,01%	TOTAL	10.000.000	100 %						
Capital social																						
	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote																				
ECM Technologies ⁽¹⁾	9.999.990	99,99%																				
LaMa ⁽²⁾	10	0,01%																				
TOTAL	10.000.000	100 %																				
2.2	<p>Informations financières clés concernant l'émetteur</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #800000; color: white;"> <th colspan="3">BILAN CONSOLIDÉ</th> </tr> <tr style="background-color: #d3d3d3;"> <th>En K€</th> <th>31/12/2024</th> <th>31/12/2023</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition</td> <td style="text-align: right;">3 053</td> <td style="text-align: right;">3 137</td> </tr> <tr> <td>Immobilisations corporelles et financières</td> <td style="text-align: right;">6 236</td> <td style="text-align: right;">3 742</td> </tr> <tr style="background-color: #d3d3d3;"> <td>Actifs immobilisés</td> <td style="text-align: right;">7 910</td> <td style="text-align: right;">5 500</td> </tr> <tr> <td>Stocks et en-cours</td> <td style="text-align: right;">7 103</td> <td style="text-align: right;">11 419</td> </tr> <tr> <td>Clients et comptes rattachés</td> <td style="text-align: right;">10 634</td> <td style="text-align: right;">13 781</td> </tr> </tbody> </table>	BILAN CONSOLIDÉ			En K€	31/12/2024	31/12/2023	Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition	3 053	3 137	Immobilisations corporelles et financières	6 236	3 742	Actifs immobilisés	7 910	5 500	Stocks et en-cours	7 103	11 419	Clients et comptes rattachés	10 634	13 781
BILAN CONSOLIDÉ																						
En K€	31/12/2024	31/12/2023																				
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition	3 053	3 137																				
Immobilisations corporelles et financières	6 236	3 742																				
Actifs immobilisés	7 910	5 500																				
Stocks et en-cours	7 103	11 419																				
Clients et comptes rattachés	10 634	13 781																				

Autres créances et comptes de régularisation	2 212	2 626
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	8 797	4 985
Actif circulant	28 747	32 811
TOTAL ACTIF	36 656	38 311
Capitaux propres (part du groupe)	12 612	19 410
Provisions pour risques et charges	301	743
Dettes financières	7 040	3 597
Fournisseurs et comptes rattachés	9 766	8 892
Autres dettes et comptes de régularisation	6 937	5 669
Dettes	23 743	18 158
TOTAL PASSIF	36 656	38 311

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ		
En K€	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	32 003	33 817
Autres produits d'exploitation	(556)	1 711
Achats consommés	(13 471)	(14 025)
Charges de personnel	(3 343)	(4 160)
Autres charges d'exploitation	(4 291)	(4 664)
Impôts et taxes	(68)	(197)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(893)	(1 816)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition	9 380	10 666
Charges et produits financiers	(96)	(32)
Charges et produits exceptionnels	(313)	(72)
Impôt sur les bénéfices	(2 308)	(2 646)
Résultat net (part du groupe)	6 664	7 916

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		
En K€	31/12/2024	31/12/2023
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	14 372	5 337
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(3 068)	(791)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(7 509)	(4 828)
Variation de la trésorerie	3 804	(319)

PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE FINANCIERS		
En K€	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	32 003	33 817
Marge brute ⁽¹⁾	17 735	21 790
<i>Taux de marge brute</i>	55,4%	64,4%
EBITDA ajusté ⁽²⁾	9 662	12 363
<i>Marge d'EBITDA ajusté</i>	30,2%	36,6%
Résultat d'exploitation (EBIT)	9 380	10 666
<i>Marge d'exploitation (EBIT)</i>	29,3%	31,5%

⁽¹⁾ La marge brute est un agrégat non comptable et correspond à la différence entre la production du Groupe (production vendue, stockée et immobilisée) et les coûts de production soit i) les achats consommés et ii) les achats de sous-traitance.

⁽²⁾ L'EBITDA ajusté est un agrégat non comptable, il est obtenu en rajoutant au résultat d'exploitation les dotations nettes des reprises aux amortissements et dépréciations sur immobilisations et actif circulant. Il constitue un indicateur de mesure de la performance opérationnelle et permet à la Société d'apprécier la rentabilité de l'activité du Groupe et de son évolution indépendamment de sa politique d'investissement.

Prévisions 2025 : La Société prévoit (i) de réaliser un chiffre d'affaires consolidé d'environ 33M€ au titre de l'exercice en cours qui sera clos le 31 décembre 2025, soit une croissance de l'ordre de 25% par rapport à l'exercice précédent sur la base du chiffre d'affaires pro forma (26,3 M€), étant précisé que fin avril 2025, ce chiffre d'affaires de l'année était d'ores et déjà sécurisé par des commandes livrées ou à livrer d'ici la fin de l'année. et (ii) de générer au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 une marge d'EBIT d'environ 38,5%.

Objectifs à moyen terme : Au 31 décembre 2028, le Groupe se fixe pour objectif de réaliser un chiffre d'affaires consolidé supérieur à 55 millions d'euros. Cet objectif repose sur le déploiement de sa stratégie incluant (i) la montée en puissance de la production et (ii) l'accompagnement des clients existants et la qualification de nouveaux clients, sur de nouvelles applications et pour équiper les futures générations de machines. Au 31 décembre 2028, le Groupe entend dépasser son niveau de marge actuel en visant une marge d'EBIT supérieure à 40%.

Informations pro forma : Les informations financières *pro forma* 2024 (PF 2024) ont été établies dans le cadre de l'introduction en bourse afin de tenir compte des deux éléments suivants : (a) la cession de l'activité « Composants Gaz » en 2025 ; et (b) la cession des titres de la société SEMCO Smartech (Suzhou) Co., Ltd., filiale chinoise en 2025. Une fois ces deux opérations (cession de l'activité Composants Gaz et cession de la filiale chinoise) entièrement réalisés, la société SEMCO Technologies conserve uniquement l'activité eChucks ainsi que ses actifs et passifs afférents.

En K€	PF 2024
Chiffre d'affaires	26 357
Marge brute	17 221
Taux de marge brute	65,3%
EBITDA ajusté	10 091
Marge d'EBITDA ajusté	38,3%
Résultat d'exploitation	9 704
Marge d'EBIT	36,8%
Résultat net	6 943

Réserves sur les informations financières historiques : Sans objet.

2.3 Principaux risques spécifiques à l'émetteur

Intitulé du risque	Probabilité d'occurrence	Ampleur du risque	Degré de criticité net
Risques liés à l'évolution du contexte géopolitique et macroéconomique : Le Groupe, qui conçoit et vend des eChucks pour les fabricants de semi-conducteurs, est fortement exposé aux risques économiques et géopolitiques mondiaux, notamment en raison des tensions commerciales et douanières entre les États-Unis et la Chine, ce qui pourrait affecter ses coûts de production et ses débouchés à l'export et donc une baisse de la consommation, entraînant un impact sur l'ensemble de la chaîne de valeur, et donc sur l'activité du Groupe.	Elevé	Moyen	Elevé
Risque lié à la dépendance à l'égard de certains clients : Le Groupe est fortement dépendant de ses principaux clients, avec 93 % de son chiffre d'affaires <i>pro forma</i> réalisé auprès des dix premiers, ce qui expose le Groupe à des risques significatifs en cas de perte ou de réduction des commandes de ces clients majeurs.	Moyen	Elevé	Elevé
Risques liés à la gestion des approvisionnements : Le Groupe dépend d'une chaîne d'approvisionnement ininterrompue et compétitive pour maintenir sa production, et toute perturbation, qu'elle soit due à des pénuries, des retards ou des problèmes de qualité, pourrait affecter sa capacité à répondre aux attentes des clients et entraîner des coûts supplémentaires.	Moyen	Moyen	Moyen
Risque de change : Le Groupe, opérant à l'international, est exposé au risque de change principalement vis-à-vis du Dollar U.S., avec une part significative de ses ventes en devises autres que l'Euro, bien que les pertes de change sur opérations financières soient relativement faibles pour les exercices 2023 et 2024.	Moyen	Moyen	Moyen
Risques liés à la gestion de la propriété intellectuelle : Le succès du Groupe dépend de la protection de ses droits de propriété intellectuelle, et toute incapacité à maintenir, protéger ou faire reconnaître ces droits pourrait affaiblir sa position sur le marché, entraîner des pertes financières et des litiges coûteux.	Moyen	Moyen	Moyen
Risques liés à la concentration et à la saturation des capacités de production : Avec une seule ligne de production, le Groupe risque de ne pas pouvoir répondre à la demande croissante et pourrait être affecté par des interruptions imprévues, ce qui pourrait nuire à sa rentabilité et sa capacité à satisfaire ses clients.	Moyen	Faible	Moyen
Risque lié à l'incapacité du Groupe à optimiser ses processus de fabrication : Les limites dans l'optimisation des processus de fabrication du Groupe, exacerbées par la forte demande, peuvent entraîner des coûts élevés, des retards de production, des défauts de qualité et des difficultés à répondre aux attentes des clients.	Moyen	Faible	Moyen
Risque lié à la dépendance à l'égard du personnel qualifié et aux cadres clef : Le succès du Groupe dépend fortement de l'expertise de son équipe dirigeante et de son personnel qualifié, et toute difficulté à retenir ces talents pourrait nuire à son activité, ses résultats et ses perspectives.	Moyen	Faible	Moyen
Risque lié à la dépendance au groupe ECM : Le Groupe dépend des fonctions support fournies par ECM Group et LaMa, et la perte de ces services pourrait entraîner des désorganisations et des coûts supplémentaires, impactant négativement son activité et ses résultats financiers.	Faible	Moyen	Moyen

<p>Risque de crédit et de contrepartie : La non-récupération par le Groupe des créances de ses clients pourrait entraîner des pertes financières, affecter son besoin en fonds de roulement et sa rentabilité, surtout si des retards de paiement ou des créances irrécouvrables se multiplient.</p>	Moyen	Faible	Moyen
---	-------	--------	-------

Section 3 – INFORMATIONS CLES CONCERNANT LES VALEURS MOBILIERES

3.1	<p>Principales caractéristiques des valeurs mobilières</p> <p>a) Nature et catégorie des valeurs mobilières – Code ISIN L'offre porte sur des actions ordinaires dont le code ISIN est FR0014010H01 - code mnémonique ALSEM.</p> <p>b) Devise d'émission – Dénomination et nombre de valeurs mobilières émises et leur échéance Devise d'émission : Euro - Libellé pour les actions : SEMCO Technologies - code mnémonique ALSEM</p> <p>L'offre de valeurs mobilières (ci-après « l'Offre ») porte sur un maximum de 3.526.664 actions ordinaires à provenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> – de l'émission d'un nombre maximum de 266.666 actions nouvelles (les « Actions Nouvelles ») à émettre (soit, à titre indicatif, environ 4,0 millions d'euros sur la base du Prix de l'Offre) dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires à souscrire en numéraire par voie d'offre au public, – de la cession d'un maximum de 2.400.000 Actions Existantes (tel que ce terme est défini en section 3.2 ci-dessous) (soit, à titre indicatif, environ 36,0 millions d'euros sur la base du Prix de l'Offre) par l'Actionnaire Cédant (tel que ce terme est défini en section 4.3 ci-dessous) (les « Actions Cédées Initiales »), – de la cession d'un maximum de 399.999 Actions Existantes (tel que ce terme est défini en section 3.2 ci-dessous) complémentaires (soit, à titre indicatif, environ 6,0 millions d'euros sur la base du Prix de l'Offre) par l'Actionnaire Cédant (tel que ce terme est défini en section 4.3 ci-dessous) en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension (les « Actions Cédées Complémentaires »), et – de la cession d'un maximum de 459.999 Actions Existantes (tel que ce terme est défini en section 3.2 ci-dessous) supplémentaires (soit, à titre indicatif, environ 6,9 millions d'euros sur la base du Prix de l'Offre) par l'Actionnaire Cédant (tel que ce terme est défini en section 4.3 ci-dessous) en cas d'exercice en totalité de l'Option de Surallocation (les « Actions Cédées Supplémentaires », et ensemble avec les Actions Cédées Initiales et les Actions Cédées Complémentaires, les « Actions Cédées », et ensemble avec les Actions Nouvelles, les « Actions Offertes »). <p>c) Droits attachés aux valeurs mobilières Les principaux droits attachés aux Actions Offertes sont : droit à dividendes, droit de vote, droit de participer aux assemblées générales des actionnaires, droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie, droit de participation aux bénéfices de la Société et droit de participation à tout excédent en cas de liquidation. Sous condition suspensive de l'inscription des actions de la Société sur le système multilatéral de négociation Euronext Growth, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent, sera attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux (2) ans au moins, au nom du même actionnaire. La durée d'inscription sous la forme nominative, antérieure à la date d'inscription des actions aux négociations sur le système multilatéral de négociation Euronext Growth, ne sera pas prise en compte.</p> <p>d) Rang relatif des valeurs mobilières dans la structure du capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité A la date d'approbation du Prospectus, le capital de la Société s'élève à 1.000.000,00 euros et est divisé en 10.000.000 actions, de 0,10 euro de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées et de même catégorie. Les Actions Nouvelles seront assimilables dès leur émission aux Actions Existantes.</p> <p>e) Politique de dividende ou de distribution Le Groupe a l'intention de poursuivre sa stratégie de distribution de dividendes à ses actionnaires une fois ses actions admises aux négociations, dans le cadre du projet d'introduction en bourse sur Euronext Growth® Paris. Le Groupe se fixe pour objectif de distribuer, sur la période 2025-2028, des dividendes pour un montant annuel supérieur à 30% de son résultat net, sous réserve d'approbation par l'assemblée générale des actionnaires de la Société.</p>
-----	--

3.2	<p>Lieu de négociation des valeurs mobilières Il est demandé l'inscription aux négociations sur le système multilatéral de négociation <i>Euronext Growth</i> de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'ensemble des actions ordinaires composant le capital social, soit 10.000.000 actions de 0,10 euro chacune de valeur nominale, intégralement souscrites et entièrement libérées (les « Actions Existantes ») ; et - les Actions Nouvelles dont le nombre maximal s'établit à 266.666 (se reporter en section 3.1 b) ci-dessus). <p>Date de jouissance : Les Actions Nouvelles seront assimilables dès leur émission aux Actions Existantes. Elles donneront droit à tout dividende distribué par la Société à compter de leur date d'émission. Code ISIN : FR0014010H01 - Mnémonique : ALSEM - ICB Classification : Production Technology Equipment (10102020).</p> <p>Aucune autre demande d'admission ou d'inscription aux négociations sur un marché réglementé ou sur un système multilatéral de négociation organisé n'a été formulée par la Société.</p>
-----	---

3.3	<p>Garantie : Sans objet.</p>
-----	--------------------------------------

3.4	<p>Quels sont les principaux risques spécifiques aux valeurs mobilières ?</p> <table border="1" data-bbox="111 1612 1524 1982"> <thead> <tr> <th data-bbox="111 1612 1412 1691">Intitulé du risque</th> <th data-bbox="1412 1612 1524 1691">Degré de criticité net</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="111 1691 1412 1769">Risques liés à l'absence de cotation préalable et à l'insuffisance de liquidité sur le titre : incertitude quant à la future liquidité du titre et risque quant à des variations significatives du prix de l'action par rapport au Prix de l'Offre</td> <td data-bbox="1412 1691 1524 1769">Elevé</td> </tr> <tr> <td data-bbox="111 1769 1412 1848">Risque de dilution complémentaire : la Société pourrait avoir dans le futur des besoins de financement complémentaires qui pourraient entraîner une dilution complémentaire de la participation de ses actionnaires.</td> <td data-bbox="1412 1769 1524 1848">Elevé</td> </tr> <tr> <td data-bbox="111 1848 1412 1904">Risques liés au cours des actions de la Société qui est susceptible d'être affecté par une volatilité importante</td> <td data-bbox="1412 1848 1524 1904">Moyen</td> </tr> <tr> <td data-bbox="111 1904 1412 1982">Risque lié au contrôle de la Société : à l'issue de l'Offre, la famille Pélissier restera directement et indirectement l'actionnaire majoritaire de la Société et conservera le contrôle de la Société. La société LaMa, détenue à hauteur de 100% par la famille Pélissier, restera en mesure de contrôler la plupart des décisions sociales et d'influencer significativement sur l'activité et la stratégie du groupe</td> <td data-bbox="1412 1904 1524 1982">Moyen</td> </tr> </tbody> </table>	Intitulé du risque	Degré de criticité net	Risques liés à l'absence de cotation préalable et à l'insuffisance de liquidité sur le titre : incertitude quant à la future liquidité du titre et risque quant à des variations significatives du prix de l'action par rapport au Prix de l'Offre	Elevé	Risque de dilution complémentaire : la Société pourrait avoir dans le futur des besoins de financement complémentaires qui pourraient entraîner une dilution complémentaire de la participation de ses actionnaires.	Elevé	Risques liés au cours des actions de la Société qui est susceptible d'être affecté par une volatilité importante	Moyen	Risque lié au contrôle de la Société : à l'issue de l'Offre, la famille Pélissier restera directement et indirectement l'actionnaire majoritaire de la Société et conservera le contrôle de la Société. La société LaMa, détenue à hauteur de 100% par la famille Pélissier, restera en mesure de contrôler la plupart des décisions sociales et d'influencer significativement sur l'activité et la stratégie du groupe	Moyen
Intitulé du risque	Degré de criticité net										
Risques liés à l'absence de cotation préalable et à l'insuffisance de liquidité sur le titre : incertitude quant à la future liquidité du titre et risque quant à des variations significatives du prix de l'action par rapport au Prix de l'Offre	Elevé										
Risque de dilution complémentaire : la Société pourrait avoir dans le futur des besoins de financement complémentaires qui pourraient entraîner une dilution complémentaire de la participation de ses actionnaires.	Elevé										
Risques liés au cours des actions de la Société qui est susceptible d'être affecté par une volatilité importante	Moyen										
Risque lié au contrôle de la Société : à l'issue de l'Offre, la famille Pélissier restera directement et indirectement l'actionnaire majoritaire de la Société et conservera le contrôle de la Société. La société LaMa, détenue à hauteur de 100% par la famille Pélissier, restera en mesure de contrôler la plupart des décisions sociales et d'influencer significativement sur l'activité et la stratégie du groupe	Moyen										

Risques liés à la cession d'un nombre important d'actions de la Société qui pourrait avoir un impact significatif sur le cours de bourse des actions de la Société : la décision du principal actionnaire de la Société de céder tout ou partie de sa participation sur le marché après l'expiration de son engagement de conservation respectif, pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le cours des actions de la Société	Faible
Risques liés à la non-signature ou la résiliation du contrat de placement qui entraînerait l'annulation de l'Offre : La non-signature ou la résiliation du contrat de placement jusqu'à (et y compris) la date de règlement-livraison de l'Offre entraînerait une annulation rétroactive de l'opération d'introduction en bourse de la Société, de l'Offre, de l'augmentation de capital y afférente, ainsi que de toutes les négociations intervenues depuis la date des premières négociations.	Faible

Section 4 – INFORMATIONS CLES SUR L'OFFRE DE VALEURS MOBILIERES

4.1 Conditions et calendrier de l'Offre

Structure de l'Offre

Il est prévu que la diffusion des Actions Offertes soit réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« **Offre** »), comprenant :

- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ferme, principalement destinée aux personnes physiques (l'« **Offre à Prix Ferme** » ou « **OPF** »), étant précisé que :

- les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés : fraction d'ordre A1 (de 1 action jusqu'à 250 actions incluses) et fraction d'ordre A2 (au-delà de 250 actions) ;
- les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement prioritaire par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient pas être entièrement satisfaits ;

- un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « **Placement Global** ») comportant :

- un placement en France ; et
- un placement privé international dans certains pays, en dehors, notamment, des Etats-Unis d'Amérique, du Japon, du Canada et de l'Australie.

Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPF le permet, le nombre d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'OPF sera au moins égal à 10% du nombre d'actions offertes dans le cadre de l'Offre avant exercice éventuel de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.

Il est précisé que l'Offre sera composée de l'émission, au maximum, de 266.666 Actions Nouvelles (l'« **Offre Primaire** ») et de la cession, au maximum de 3.259.998 Actions Existantes (intégrant un nombre maximum de 2.400.000 Actions Cédées Initiales) offertes par l'Actionnaire Cédant (l'« **Offre Secondaire** »). L'Offre Primaire et l'Offre Secondaire seront réalisées concomitamment.

L'Offre Secondaire est subordonnée à la réalisation de 100% de l'Offre Primaire, ce qui signifie que les Actions Nouvelles seront allouées en priorité par rapport aux Actions Cédées Initiales en cas de demande insuffisante et de réduction de la taille de l'Offre.

CIC Market Solutions ou toute entité agissant pour son compte pourra (mais ne sera en aucun cas tenu de) réaliser des opérations de stabilisation. Il est précisé qu'il n'y a pas d'assurance que de telles opérations seront mises en œuvre et qu'en toute hypothèse il pourra y être mis fin à tout moment et sans préavis. Les opérations de stabilisation ont pour objet de stabiliser ou de soutenir le prix de marché des actions pendant la période de stabilisation. Ces opérations sont susceptibles d'affecter le prix de marché des actions et peuvent aboutir à la fixation d'un prix de marché plus élevé que celui qui prévaudrait en leur absence. En cas de mise en œuvre, de telles interventions pourront être réalisées, à tout moment à compter du début des négociations des actions de la Société (soit, selon le calendrier indicatif, à compter du 9 juillet 2025) et jusqu'au 6 août 2025 (inclus).

Prix de l'Offre : Le prix des actions offertes dans le cadre de l'OPF sera égal au prix des actions offertes dans le cadre du Placement Global (le « **Prix de l'Offre** »). Le Prix de l'Offre a été arrêté par le conseil d'administration de la Société lors de sa réunion en date du 23 juin 2025 à 15 euros par action.

Produit brut et produit net de l'Offre - Dépenses liées à l'émission

Sur la base du Prix de l'Offre, soit 15 euros par action :

En M€	Offre Primaire à 100%	Offre Primaire et Offre Secondaire à 100%	Offre à 100% + exercice intégral de la Clause d'Extension	Offre à 100% + exercice intégral de la Clause d'Extension et Option de Surallocation	Montant des cessions dans le cadre de l'Offre initiale, de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation
Produit brut	4,0	4,0	4,0	4,0	48,9
Dépenses estimées	0,85	0,85	0,85	0,87	2,2
Produit net	3,15	3,15	3,15	3,13	46,7

Aucun frais ne sera supporté par l'investisseur. La Société ne percevra aucun produit de la cession des Actions Cédées par l'Actionnaire Cédant.

Principales dates du calendrier prévisionnel de l'Offre

23 juin 2025	Fixation du Prix de l'Offre par le conseil d'administration de la Société.
24 juin 2025	Approbation du Prospectus par l'AMF.
25 juin 2025	Communiqué de presse annonçant l'Offre et la mise à disposition du Prospectus ; Diffusion par Euronext de l'avis relatif à l'ouverture de l'OPF et du Placement Global ; Ouverture de l'OPF et du Placement Global.
3 juillet 2025	Clôture de l'OPF à 17h00 (heure de Paris) pour les souscriptions au guichet et à 20h00 (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet.

4 juillet 2025	Clôture du Placement Global à 12h00 (heure de Paris) ; Fixation définitive des modalités l'Offre et exercice éventuel de la Clause d'Extension ; Avis Euronext relatif au résultat de l'OPF et du Placement Global ; Communiqué de presse indiquant le résultat de l'OPF et du Placement Global ainsi que le nombre définitif d'actions émises ; Signature du Contrat de Placement.
8 juillet 2025	Règlement-livraison des actions dans le cadre de l'OPF et du Placement Global.
9 juillet 2025	Inscription et début des négociations des actions de la Société sur <i>Euronext Growth</i> à Paris ; Début de la période de stabilisation éventuelle.
6 août 2025	Date limite de l'exercice de l'Option de Surallocation ; Fin de la période de stabilisation éventuelle.

Modalités de souscription : L'émission objet de l'Offre est réalisée sans droit préférentiel de souscription. Les personnes désirant participer à l'Offre à Prix Ferme devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 3 juillet 2025 à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet. Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par un Chef de File et Teneur de livre au plus tard le 4 juillet 2025 à 12 heures (heure de Paris), sauf clôture anticipée.

Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de livre Associé – Listing Sponsor : TP ICAP (Europe) SA – 42 rue de Washington, 75008 Paris

Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de livre Associé : CIC Market Solutions, 6, avenue de Provence, 75009 Paris

Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de livre Associé : Gilbert Dupont, Groupe Société Générale, 50 rue d'Anjou, 75008 Paris

Révocation des ordres : Les ordres de souscription passés par les particuliers par Internet dans le cadre de l'OPF seront révocables, par Internet, jusqu'à la clôture de l'OPF (le 3 juillet 2025 à 20h00 (heure de Paris)). Il appartient aux particuliers de se rapprocher de leur intermédiaire financier afin de vérifier, d'une part, les modalités de révocation des ordres passés par Internet et, d'autre part, si les ordres transmis par d'autres canaux sont révocables et dans quelles conditions. Tout ordre émis dans le cadre du Placement Global pourra être révoqué exclusivement auprès d'un Chef de File et Teneur de livre et ce jusqu'au 4 juillet 2025 à 12h00 (heure de Paris), sauf clôture anticipée ou prorogation.

Dilution potentielle susceptible de résulter de l'Offre, sur la participation d'un actionnaire qui ne souscrirait pas à l'Offre

et les capitaux propres par action : L'incidence de l'Offre sur (i) la participation dans le capital de la Société d'un actionnaire qui détiendrait à la date du Prospectus 1% du capital social et ne souscrirait pas à celle-ci et (ii) la quote-part des capitaux propres par action (sur la base des capitaux propres de la Société au 31 décembre 2024, du nombre d'actions composant le capital de la Société à la date du Prospectus et du Prix de l'Offre serait de :

	Quote-part du capital ⁽¹⁾	Quote-part des capitaux propres par action
Avant l'Offre Primaire	1%	1,26 €
Après l'Offre Primaire à 100%	0,97%	1,54 €

⁽¹⁾ Avant imputation des frais sur la prime d'émission.

Impact de l'Offre sur la répartition du capital et des droits de vote :

Après l'Offre Primaire à 100% uniquement, l'actionnariat de la Société ressortirait comme suit :

	Capital social	
	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote
ECM Technologies	9.999.990	97,4%
Laurent Pélissier	2.552	0,0%
LaMa	10	0,0%
Investisseurs institutionnels*	264.114	2,6
Flottant	-	-
TOTAL	10.266.666	100 %

(*) Parmi lesquels Amiral Gestion (1,1%), MBAS (0,5%), Vatel Capital (0,1%) CIC (0,3%), CDC Croissance (0,3%), Syquant Capital (0,1%) et Amundi AM (0,1%) (dans l'hypothèse où les engagements de souscription seraient servis à proportion de leur montant).

Après l'Offre (en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension), l'actionnariat de la Société ressortirait comme suit :

	Capital social	
	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote
ECM Technologies	7.199.991	70,1%

Après l'Offre initiale (hors exercice d'exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation), l'actionnariat de la Société ressortirait comme suit :

	Capital social	
	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote
ECM Technologies	7.599.990	74,0%
Laurent Pélissier	15.333	0,1%
LaMa	10	0,00%
Investisseurs institutionnels*	1.586.663	15,5%
Flottant	1.064.670	10,4%
TOTAL	10.266.666	100 %

(**) Parmi lesquels Amiral Gestion (6,5%), MBAS (3,2%), Vatel Capital (0,6%), CIC (1,8%), CDC Croissance (1,9%), Syquant Capital (0,6%) et Amundi AM (0,6%) (dans l'hypothèse où les engagements de souscription seraient servis intégralement).

Après l'Offre (en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation), l'actionnariat de la Société ressortirait comme suit :

	Capital social	
	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote
ECM Technologies	6.739.992	65,6%
Laurent Pélissier	15.333	0,1%

Laurent Péliissier	15.333	0,1%	LaMa	10	0,0%
LaMa	10	0,0%	Investisseurs institutionnels**	1.586.663	15,5%
Investisseurs Institutionnels**	1.586.663	15,5%	Flottant	1.924.668	18,7%
Flottant	1.464.669	14,3%	TOTAL	10.266.666	100 %
TOTAL	10.266.666	100 %			

(**) Parmi lesquels Amiral Gestion (6,5%), MBAS (3,2%), Vatel Capital (0,6%), CIC (1,8%), CDC Croissance, (1,9%), Syquant Capital (0,6%) et Amundi AM (0,6%) (dans l'hypothèse où les engagements de souscription seraient servis intégralement).

(**) Parmi lesquels Amiral Gestion (6,5%), MBAS (3,2%), Vatel Capital (0,6%), CIC (1,8%), CDC Croissance, (1,9%), Syquant Capital (0,6%) et Amundi AM (0,6%) (dans l'hypothèse où les engagements de souscription seraient servis intégralement).

Intentions de souscription : Monsieur Laurent Péliissier, Président Directeur Général, s'est engagé à souscrire à l'Offre pour un montant de 230.000 €. Il n'existe pas d'autre intention de souscription de la part des membres du conseil d'administration, ni des actionnaires actuels de la Société. En outre, la Société a reçu des engagements de souscription de la part d'investisseurs tiers à hauteur de 23.800.000 € (soit plus de 100% du montant de l'Offre Primaire et 60 % du montant de l'Offre sur la base du Prix de l'Offre), à savoir :

Amiral Gestion	10.000.000 €	Mont-Blanc Alpen-Stock	5.000.000 €
Vatel Capital	1.000.000 €	CIC	2.800.000 €
CDC Croissance	3.000.000 €	Syquant Capital	1.000.000 €
Amundi AM	1.000.000 €		

L'information faisant l'objet du Prospectus rétablit, en tous points significatifs et en tant que de besoin, l'égalité d'accès à l'information relative à la Société entre les différents actionnaires et investisseurs.

Engagement d'abstention de la Société : 180 jours calendaires à compter du règlement-livraison de l'Offre, objet de la Note d'opération.

Engagements de conservation pris par ECM Technologies : 360 jours calendaires à compter du règlement-livraison de l'Offre, et sous réserve de certaines exceptions habituelles telles que des cessions à un tiers préalablement autorisées par les Chefs de File et Teneurs de livre qui devront s'accompagner de la reprise de l'engagement par le cessionnaire sur la durée restant à courir de l'engagement initial, l'apport à une offre publique d'achat ou d'échange sur les actions de la Société, le transfert à une entité contrôlée.

4.2 Raison d'établissement de ce Prospectus

Raisons de l'Offre – Produit net estimé – Utilisation des fonds :

L'introduction en bourse de la Société a principalement vocation à donner de la liquidité à l'Actionnaire Cédant : il est précisé que, dans ce cas, seul l'Actionnaire Cédant percevra le produit de l'Offre relatif aux Actions Cédées initiales, aux Actions Cédées Complémentaires et aux Actions Cédées Supplémentaires, le cas échéant.

Le produit net estimé de l'émission des Actions Nouvelles qui s'élève à 3,15 M€ (sur la base du Prix de l'Offre) sera affecté au financement des objectifs stratégiques suivants :

- Environ 60% des fonds seront dédiés à la poursuite des investissements d'automatisation et d'optimisation de l'outil industriel et à l'implantation de nouvelles unités de production ;
- Environ 30% des fonds seront dédiés à la poursuite du développement technologique de l'offre, par le développement interne ou par des acquisitions ciblées ;
- Environ 10% des fonds seront dédiés à l'accélération de la stratégie commerciale du Groupe.

Afin de financer sa stratégie de croissance, en complément du produit net de l'Offre Primaire, sur la base d'une augmentation de capital de 3,2 M€, et de besoins d'environ 10 M€, le Groupe estime qu'il aura à se financer à hauteur d'environ 7 M€. Le Groupe pourra s'appuyer sur d'autres sources de financement à sa disposition, notamment en mobilisant sa trésorerie disponible ou via recours à l'emprunt bancaire. La Société considère qu'elle dispose d'un fonds de roulement net suffisant au regard de ses obligations au titre des 12 prochains mois, indépendamment de la réalisation de l'Offre.

Contrat de placement : L'Offre fera l'objet d'un contrat de placement qui sera conclu entre les Chefs de File et Teneurs de livre Associés et la Société portant sur l'intégralité des Actions Offertes. Ce contrat ne constitue pas une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du Code de commerce. En cas de non-signature ou de résiliation du contrat de placement, les ordres de souscription et l'Offre seraient rétroactivement annulés. **Prise ferme :** Néant. - **Conflits d'intérêts :** Les Chefs de File et Teneurs de livre Associés et/ou certains de leurs affiliés pourraient rendre à l'avenir, divers services bancaires, financiers, d'investissements, commerciaux ou autres à la Société, ses affiliés ou actionnaires ou à ses mandataires sociaux, dans le cadre desquels ils pourraient recevoir une rémunération. Les membres du conseil d'administration de la Société liés à la société ECM Technologies, Actionnaire Cédant, n'ont participé ni aux débats ni aux votes sur la fixation du Prix de l'Offre et ne participeront ni aux débats ni aux votes concernant la signature du contrat de placement.

4.3 Qui est l'offreur de valeurs mobilières (si différent de l'émetteur) ?

Une partie des actions offertes dans le cadre de l'Offre Initiale et les actions offertes dans le cadre de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation proviendront de la cession d'Actions Existantes par la société ECM Technologies (société par actions simplifiée dont le siège social est situé TECHNISUD, 46 rue Jean Vaujany, 38000 Grenoble, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 478 969 173 et détenue à 100% par la société ECM Group (880 360 425 RCS Grenoble), elle-même détenue à hauteur de 56,08% par la société LaMa (452 107 782 RCS Annecy), elle-même détenue à 100% par Monsieur Laurent PELISSIER, Madame Marlène PELISSIER et leur famille) (l'« **Actionnaire Cédant** »).